

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Croisée

Présences :

M. Claude Ladouceur, représentant de parent
Mme Véronique Lafond, représentante de parent
M. Philippe Poulin, représentant de parent
M. Maxime Audet, représentant de parent
Mme Marie-Lou Boutet, représentante de parent
Mme Jessica Therriault, représentante de parent et représentante au comité de parents du CSSRS
Mme Lucie Laliberté, enseignante
Mme Patricia Hamel, enseignante
M. Stéphane Baril, enseignant
Mme Julie Martin, enseignante
Mme Andréanne Labelle, psychoéducatrice
Mme Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe
Mme Susan Faucher, directrice
M. Damien Delpouve, parent substitut
Mme Sheila-Ann Schinck, parent substitut

Absences : Mme Véronique Fréchette, technicienne du service de garde

Autres présences : M. Adrienne Dombri, représentante de la Fondation et de L'OPP

M. Donald Landry, Secrétaire général

Procès-verbal de la rencontre du 24 novembre 2025

1. Mot de bienvenue

2. Procédures statutaires

2.1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h31.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Laliberté, appuyé par Véronique Lafond et résolu : que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 septembre 2025

Il est proposé par Maxime Audet, appuyé par Patricia Hamel et résolu : que le procès-verbal du 15 septembre 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

* M. Delpouve souligne que les parents ont eu de beaux mots et ont apprécié la rentrée organisée par l'équipe des enseignants.

2.4. Dénonciation des intérêts

Un document a été fourni par la direction afin que chaque membre du CÉ puisse en prendre connaissance et signer le document.

2.5. Parole du public

Pas de parole du public.

3. Pour consultation

3.1. Consultation obligatoire auprès des élèves

L'année dernière, il n'y a pas eu de consultation officielle qui a été faite auprès des élèves outre le conseil des élèves. Cette année, il y aura le Sondage PALVI qui doit être fait auprès de tous les élèves de l'école aux deux ans. La direction demande s'il y a d'autres sujets où il serait bien de consulter les élèves. La Fondation aimerait solliciter les élèves pour savoir ce qu'ils aimeraient pour leur projet d'amélioration de la cour d'école. Un parent suggère de consulter les élèves du point de services et du régulier pour percevoir quel est le sentiment d'inclusion par rapport aux élèves à besoins particuliers. Une enseignante souligne qu'elle constate une belle intégration depuis l'arrivée du point de services. La présidente demande s'il serait intéressant de sonder les élèves par rapport au programme d'anglais enrichi. Considérant les coupures de budgets et les répercussions sur les activités des élèves : il serait intéressant de voir ce qu'ils aimeraient vivre comme activités pour voir ce que L'OPP pourrait faire en ce sens.

4. Pour approbation

4.1. Sorties éducatives / Sorties de fin d'année

9 demandes au total ont été présentées.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Philippe Poulin et résolu que les projets soient adoptés tels que présentés.

- Demande 'inconnue' : à éliminer/ ancienne demande qui n'a pas été retenue

- Questionnement par rapport aux sorties/activités prévues avec les groupes du point de services TSA versus le régulier. Il est expliqué que dans les classes spécialisées il y a deux adultes pour un groupe réduit et donc, que les voitures des adultes permettent de transporter tous les enfants. Serait-il possible d'interpeller les parents pour offrir le même type d'activité aux élèves du régulier en utilisant le transport en commun? Patricia (enseignante) mentionne que ce n'est pas évident à gérer avec les élèves du 3^e cycle (au régulier) car il y a beaucoup de contraintes à considérer (les plus vieux ne veulent pas nécessairement que les parents soient là, commentaires négatifs lorsque les activités sont annulées car il n'y a pas assez de parents bénévoles, enjeux reliés au décloisonnement, programme d'anglais enrichi, etc.).

4.2. Code de vie

Le code de vie modifié est présenté aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Jessica Thériault et résolu que le code de vie soit adopté tel que présenté.

- Ajout du vouvoiement et du Monsieur, Madame au code de vie à partir de Janvier 2026 suite à une directive du Ministère. Le but de l'école est de modéliser et d'y aller graduellement avec les enfants.

4.3. Budget 2025-2026

Le budget pour l'année scolaire courante est présenté aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé par Stéphane Baril, appuyé par Patricia Hamel et résolu que le budget 2025-2026 soit adopté tel que présenté.

4.4. Fermeture du service de garde pendant la relâche 2026

Le sondage sur l'utilisation du service de garde par les parents pendant la relâche scolaire est présentée aux membres du conseil d'établissement

Il est proposé par Claude Ladouceur, appuyé par Véronique Lafond et résolu que le service de garde soit fermé pendant la semaine de relâche tel que présenté.

- Demande que des ressources alternatives soient envoyés par le SDG aux parents qui ont besoin d'un service pendant la semaine de relâche.

5. Affaires nouvelles – informations

5.1. Nouvelles de l'école

La direction souligne que nous avons une équipe-école engagée qui offre de belles activités aux élèves de l'école. Activité rassembleuse sur l'engagement à venir ce vendredi par le comité PALVI. L'équipe porte des macarons avec le slogan: « Crois-tu en toi? Moi j'y crois! » et cela entraîne de beaux échanges avec les enfants.

5.1.1. Sécurité numérique des applications utilisées à l'école présentée par M. Donald Landry

Un parent a posé des questions concernant la sécurité numérique des applications utilisées à l'école. La directrice a interpellé le secrétaire général, M. Donald Landry, pour obtenir une réponse à cette question. Il se présente et explique son rôle au sein du CSSRS. Il aborde la loi 25 et ce qui l'encadre. En résumé, tout ce qui a été soumis avant le 22 septembre 2023 n'est pas soumis à la loi 25. Au CSSRS, plus les outils utilisés sont au cœur de notre fonctionnement quotidien, plus ils sont validés et sécurisés. Plus ils sont en périphérie, moins ils le sont. Les deux outils principaux sont : la GRICS (dossiers d'élèves, Mozaik, bulletins, absences, budget, etc.). La sécurité n'est pas absolue, mais elle est assez robuste (plusieurs couches de sécurité sont mises en place, ex : identification multifacteurs) et applications reliées à Microsoft : niveau de license est particulièrement élevé.

Tous les autres outils pédagogiques ou d'usage : il n'y a pas beaucoup d'informations personnelles qui s'y retrouvent. Par exemple, le Ministère a mis sur pause le système «HopHop» utilisé par certains services de garde. Ce n'est pas un outil obligatoire, il n'y a pas de contrat avec le CSSRS, l'application n'est pas soumise à la loi 25. Le but n'est pas d'empêcher l'utilisation de l'application.

Questionnement d'un parent par rapport à d'autres applications utilisées en classe. Par exemple, classe DOJO/ SISA : Application utilisée par les enseignants du préscolaire au quotidien pour partager des photos. Au niveau mécanique, les outils ont été testés par d'autres CSS. Cependant, comme ils ont été implantés avant le 22 septembre 2023, ils n'ont pas été validés et soumis à la loi 25. Pour l'instant, il n'y a pas d'outils validés similaires qui répondent au même besoin. Il n'y a pas eu d'incident survenu également. Il s'agit d'une décision de gestion de risque au niveau de la vulnérabilité.

Utilisation des réseaux sociaux, y a-t-il un encadrement à ce niveau? Par exemple, les enseignants qui ouvre des groupes facebook ou des pages pour leur classe et déposent des photos. Même encadrement que les applications ci-dessus. Il n'y a aucune obligation pour les parents de s'inscrire et d'ouvrir un profil. Ce n'est pas interdit mais ce n'est pas encouragé non plus. Le consentement signé en début d'année pour la prise de photos n'inclus pas le dépôt des photos sur les différentes applications utilisées par les enseignants en ligne. Approche du ministère de la Cybersécurité : tester des applications pour voir s'il y a des failles de sécurité.

Les parents du CÉ souhaitent que ces informations soient transmises plus explicitement aux parents pour qu'ils puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause. Selon eux, il devrait y avoir une politique claire du CSSRS pour encadrer l'utilisation faites des applications par les enseignants.

5.2. Nouvelles du service de garde

Pas de nouvelle.

5.3. Nouvelles de la présidence du conseil d'établissement

Pas de nouvelle.

5.4. Nouvelles du représentant du comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire. Il y a eu la nomination d'un parent pour l'engagement parental : une journée de festivité a eu lieu. Gala à venir le 30 mai 2026. Deux balados ont été partagés de la part de la fédération des comités de parents du Québec et sur les interventions positives. Le lien sera transféré à la direction pour partage. Il y a un changement à venir au niveau des critères de transfert administratif pour les 6^e année. Le 26 novembre prochain, il y aura une Conférence offerte par M. Richard Robillard pour les parents à l'école Sacré-Cœur (seulement 50 places). Prochaine rencontre du comité de parents : 3 décembre 2025.

5.5. Nouvelles de la fondation

Il y a six nouveaux membres à la fondation. Les priorités : Projet porteur (gaga ball), financer le pique-nique, sorties à la montagne, activité rassembleuse sur la bienveillance et diner pizza. Un budget de 1000\$ a été remis pour les nouvelles classes. La campagne de Carte-cadeaux a réussi à atteindre un montant de 34 000\$ de ventes. De nouveaux chandails seront mis en vente au marché de Noël. Toujours en démarche pour les dons de livres et dons de jeux de société à venir après Noël. Le parascolaire se poursuit avec la session d'hiver 2026 en préparation (volet espagnol en développement).

5.6. Nouvelles de l'OPP

Rencontre à venir entre la direction, la présidente et les membres de l'OPP.

À ce jour, le comité a fait les décorations à l'halloween à la bibliothèque. Pour Noël, il y aura un sapin dans le Hall et la bibliothèque qui sera aussi décoré. Il y aura une activité de souhaits de Noël à venir.

6. Correspondance

Aucune.

7. Divers

Un parent mentionne que la sortie des enfants du SDG le soir est plus chaotique. Environ une fois par semaine, il arrive que l'un des enfants d'une fratrie n'arrive pas. La direction va valider.

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Patricia Hamel et appuyé par Stéphane Baril et résolu que la séance soit levée à 20h47.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ